Michel de Montaigne

Essays

Book 1 · Chapter 6

Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on January 18, 2024

HyperEssays is a project to create a modern and accessible online edition of the *Essays* of Michel de Montaigne. More information at www.hyperessays.net

GOURNAY-1-6-20250106-190858

L'heure des parlemens dangereuse

a Toutes-fois je vis dernierement en mon voisinage de Mussidan, que ceux qui en furent deslogez à force par nostre armee, & autres de leur party, crioyent comme de trahison, de ce que pendant les entremises d'accord, & le traicté se continuant encores, on les avoit surpris & mis en pieces. Chose qui eust eu à l'avanture apparence en autre siecle ; mais, comme je viens de dire, nos façons sont entierement esloignées de ces reigles : & ne se doit attendre fiance des uns aux autres, que le dernier seau d'obligation n'y soit passé : encores y a il lors assez affaire. c Et a tousjours esté conseil hazardeux, de fier à la licence d'une armee victorieuse l'observation de la foy qu'on a donnee à une ville, qui vient de se rendre par douce & favorable composition, & d'en laisser sur la chaude, l'entree libre aux soldats. L. Æmylius Regillus Preteur Romain, ayant perdu son temps à essayer de prendre la ville de Phocees à force, pour la singuliere proüesse des habitans à se bien defendre, fit pache avec eux, de les recevoir pour amis du peuple Romain, & d'y entrer comme en ville confederee ; leur ostant toute crainte d'action hostile. Mais y ayant quand & luy introduit son armee, pour s'y faire voir en plus de pompe, il ne fut en sa puissance, quelque effort qu'il y employast, de tenir la bride à ses gents ; & veid devant ses yeux fourrager bonne partie de la ville : les droicts de l'avarice & de la vengeance, suppeditant ceux de son autorité & de la discipline militaire. a Cleomenes disoit, que quelque mal qu'on peust faire aux ennemis en guerre, cela estoit par dessus la justice, & non subjet à icelle, tant envers les Dieux, qu'envers les hommes : & ayant faict treve avec les Argiens pour sept jours, la troisiesme nuict apres il les alla charger tous endormis, & les défit, alleguant qu'en sa treve il n'avoit pas esté parlé des nuicts : Mais les Dieux vengerent ceste perfide subtilité. c Pendant le parlement, & qu'ils musoient sur leurs seurtez, la ville de Casilinum fust saisie par surprinse. Et cela pourtant au siecle & des plus justes Capitaines & de la plus parfaicte milice Romaine : Car il n'est pas dict, qu'en temps & lieu il ne soit permis de nous prevaloir de la sottise de nos ennemis, comme nous faisons de leur lascheté. Et certes la guerre a naturellement beaucoup de privileges raisonnables au prejudice de la raison. Et icy faut la reigle, *neminem id agere, vt ex alterius prædetur inscitia.* c Mais je m'estonne de l'estenduë que Xenophon leur donne, & par le propos, & par divers exploits

de son parfait Empereur : autheur de merveilleux poids en telles choses, comme grand Capitaine & Philosophe des premiers disciples de Socrates, & ne consens pas à la mesure de sa dispense en tout & par tout. a Monsieur d'Aubigny assiegeant Cappoüe, & apres y avoir fait une furieuse baterie, le Seigneur Fabrice Colonne, Capitaine de la ville, ayant commencé à parlementer de dessus un bastion, & ses gens faisants plus molle garde, les nostres s'en emparerent, & mirent tout en pieces. Et de plus fresche memoire à Yvoy, le seigneur Julian Rommero, ayant fait ce pas de clerc de sortir pour parlementer avec Monsieur le Connestable, trouva au retour sa place saisie. Mais affin que nous ne nous en allions pas sans revanche, le Marquis Pesquaire assiegeant Genes, où le Duc Octavian Fregose commandoit soubs nostre protection, & l'accord entre eux ayant esté poussé si avant, qu'on le tenoit pour faict, sur le poinct de la conclusion, les Espagnols s'estans coullés dedans, en userent comme en une victoire planiere : & depuis à Ligny en Barrois, où le Comte de Brienne commandoit, l'Empereur l'ayant assiegé en personne, & Bertheuille Lieutenant dudict Comte estant sorty pour parlementer, pendant le parlement la ville se trouva saisie.

a *Fu il vincer sempre mai laudabil cosa,*
Vinca si ò per fortuna ò per ingegno

a disent-ils. Mais le Philosophe Chrysippus n'eust pas esté de cest advis : & moy aussi peu. Car il disoit que ceux qui courent à l'envy, doivent bien employer toutes leurs forces à la vistesse, mais il ne leur est pourtant aucunement loisible de mettre la main sur leur adversaire pour l'arrester : ny de luy tendre la jambe, pour le faire cheoir. b Et plus genereusement encore ce grand Alexandre, à Polypercon, qui luy suadoit de se servir de l'avantage que l'obscurité de la nuict luy donnoit pour assaillir Darius. Point, dit-il, ce n'est pas à moy de chercher des victoires desrobees : *malo me fortunæ pœniteat, quàm victoriæ pudeat.*

b *Atque idem fugientem haud est dignatus Orodem*
Sternere, nec iacta cæcum dare cuspide uulnus :
Obuius, adversóque occurrit, séque uiro uir
Contulit, haud furto melior, sed fortibus armis.